

# Direction Action Territoriale

Secteur Ouest

## Compte-rendu de Commission de quartier

Bellefontaine, Mirail Université, Reynerie

Le 18 octobre 2022 à 18h

*Lieu : Centre culturel Alban Minville, Place Martin Luther King*

*Participation : 28*

*Parité hommes femmes*

*Élus présents : Monsieur Gaëtan Cognard : Maire de quartier 6.3*

*Services municipaux présents :*

Direction de l'Action Territoriale	Chargé de secteur
Direction de l'Action Territoriale	Référente de quartier 6.3
DEE	Chef de projet 100 000 arbres
DEE	Chef de domaine
Direction Mobilités Gestion Réseaux	Chargée d'étude Services Mode Doux
Direction Infrastructures Travaux et Energies	Domaine Projets Structurants
Pôle territorial Sud	Responsable du Domaine Développement et Aménagement
Tisséo Collectivités	Chef de projets

Équipe secteur 6

Maison de la Citoyenneté ouest

1 place Conchita Ramos

05 31 22 93 26

  
Mon  
Quartier  
+ Facile

## ORDRE DU JOUR

**1 – Plan 100 000 arbres**

**2 – Zone à faibles émission**

**3 – Mobilités douces**

***Vous trouverez en complément de ce compte rendu, le diaporama diffusé lors de la séance.***

Monsieur COGNARD remercie les habitants du quartier pour leur présence et présente l'ordre du jour.

Il est proposé aux habitants de contacter les services de la municipalité, s'ils le souhaitent, pour faire remonter certaines de leurs réflexions autour des sujets abordés.

### **1 - Plan 100 000 arbres**

*Cf – Diaporama*

#### **Échange :**

*Habitant de la Reynerie et membre de l'association Reynerie Miroir, je voudrais me prononcer sur l'aménagement du tour du lac. Je constate que beaucoup d'arbres sont malades et que les services ne sont pas attentifs à l'âge de certaines espèces que nous avons. Il est nécessaire de planter 100 000 mais les services doivent penser à planter en priorité des essences résistantes au réchauffement climatique. Certaines espèces centenaires sont éliminées au profit d'espèces qui mourront quelques années après leur plantation.*

**Réponse élus et services :** Absolument, nous n'avons pas abordé le thème du réchauffement climatique, mais nous avons collaboré avec des climatologues sur des simulations de températures équivalentes à celles de Séville. Pour revenir votre question sur la coupe des arbres centenaire, je tiens à préciser qu'en terme de captation de CO2 deux arbres plantés seront plus efficaces, sur le long terme et en grandissant, qu'un seul arbre. Nous sommes parfois également obligés d'abattre certaines parcelles arborées, dont les arbres ne sont pas en condition phytosanitaire satisfaisante pour replanter.

*Membre de l'association DIRE sur Bellefontaine, je travaille sur des projets d'espaces verts incluant le public des écoles. Il faut préserver les arbres centenaires et les espèces spéciales, notamment la partie visible entre la Reynerie et Bellefontaine.*

*Serait-il possible d'implanter des fontaines au niveau du jardin du Tintoret et de l'espace de jeux pour enfants ?*

*Enfin, vous avez mentionné les micros forêts dans votre présentation, mais souvent ce sont des forêts dont les arbres poussent mal. Comptez-vous les micros-forêt parmi les 100 000 arbres ?*

**Réponse élus et services :** La trame arborée que vous évoquez a bien été identifiée par les services de la ville. Cette partie du Grand Parc Margelle est d'ailleurs soumise à étude dans l'optique de recréer un parc de la Régie de Candie jusqu'à Blagnac. C'est un projet fléché par la collectivité.

Pour répondre à votre question, sur les 26 700 arbres plantés, 6600 sont en micro forêt, les autres sont plantés de manière classique.

Les fontaines seront, bien entendu, insérées sur le quartier.

*Le jardin du carré des douves a vu ses arbres mourir tristement tout l'été. Je pense que cela est en partie dû à l'abaissement du niveau de l'eau de la base nautique nécessaire aux travaux. Il est temps que nous fassions des choix entre le réaménagement de certains espaces et le lien qu'il peut y avoir avec la nature. Nous devons être plus conscients de nos choix et ne pas se précipiter sur des projets qui ne cohabitent pas forcément.*

**Réponse élus et services :** Les arbres ne sont pas forcément morts et peuvent reprendre avec la pluviométrie. Ils tombent leurs feuilles pour faire des racines durant la période hivernale.

Toutes ces questions sont d'ordre politique. Il faut répondre aux demandes des habitants, faire avancer les projets et traiter la question de l'écologie. La canicule de cette année a été exceptionnelle. De nombreuses demandes sont traitées sur le quartier, concertés avec les habitants et non perméables, car le principe est la démocratie.

*Y a-t-il une priorité sur les plantations des arbres dans les écoles. L'école Victor Hugo avait demandé une plantation d'arbre dans la cour. Cela ne devrait pas passer en concertation car la question de la végétalisation des écoles devrait être une priorité.*

**Réponse élus et services :** Le projet des cours Oasis concerne 200 écoles sur le territoire, il n'est pas possible d'équiper toutes les écoles en un mandat. 20 cours Oasis peuvent être aménagées par an. De plus Sur le secteur en termes d'engagement, le pole et la DJEV ont lancé une étude sur la plantation de haies autour des écoles).

Certaines d'entre elles sont prioritaires sur le projet. Le principe est de travailler sur des projets éducatifs et de dé-bitumer une partie des écoles.

*- Le devant de la médiathèque représente un îlot de chaleur qui s'est accentué lors de la canicule. Est-il possible d'y remédier ?*

**Réponse élus et services :** Le métro passe sous la médiathèque ce qui rend les travaux compliqué. Nous avons demandé aux services de dé-bitumer sur 1 à 2m2 et d'étudier la construction d'une pergola.

*- A-t-on prévu de végétaliser autour de l'usine d'incinération ?*

**Réponse élus et services :** Oui c'est en effet un sujet de préoccupation qui doit être discuté en commission nationale de débat publique. Les services municipaux et métropolitains sont sensibilisés sur ce sujet Il n'est pas imaginable que ce changement ne se fasse pas de manière écologique.

## **2 - Zone à faibles émission**

*Cf – Diaporama*

### **Échange :**

*- Où pourra-t-on retrouver le support de toutes ces informations ?*

**Réponse élus et services :** Vous pourrez retrouver les diaporamas et les CR en ligne la semaine prochaine sur le site de la ville.

*- Connaissez-vous le nombre de véhicule qui devra être sorti de la circulation à l'horizon 2024 ?*

**Réponse élus et services :** Oui, on considère que 16% du parc de véhicule sera concerné, soit entre 40 et 60 000 véhicules.

*- Une campagne d'information est-elle prévue pour les personnes à faible revenu ?*

**Réponse élus et services :** Les communications ont été faites à travers les commissions de quartiers et également sur le site de Toulouse Métropole, les journaux de la ville, les réseaux sociaux etc...

Il y a aussi des affichages sur le périphérique et des flyers ont également été distribués dans les boîtes aux lettres. Les associations sont aussi un relais dans les QPV afin de transmettre l'information (les marchés et lieux sociaux).

*- Sera-t-il possible de se rendre sur le périphérique afin d'aller travailler, même si notre voiture ne rentre pas dans les critères de la ZFE. Des parkings sont-ils prévus ?*

Réponse élus et services : Il est important de rappeler que cette décision s'applique à l'ensemble de la France et que nous essayons d'accompagner au mieux chaque citoyen. Des parkings relais seront accessibles directement depuis le périphérique (Argoulets, Basso Cambo) afin d'y déposer son véhicule et se rendre en ville.

*- Je suis cycliste, est-il possible d'étudier la mise en service d'une rame de métro spécifique pour les cyclistes afin qu'ils puissent mettre leur vélo dans cette rame de métro ?*

Réponse élus et services : Le parti pris pour l'instant est plutôt de développer les parcs à vélo au niveau des terminus des métros, de manière à proposer un stationnement combiné. Il y a maintenant des vélos pliables qui permettent un transport plus facile.

### **3 - Mobilités douces**

*Cf – Diaporama*

#### **Échange :**

*- Je voudrais rappeler la nécessité d'un bon partage de la chaussée aux automobilistes qui ne connaissent pas le code de la route.*

Réponse élus et services : Nous allons mettre en place un véritable code de la rue pour le vélo et les piétons mais aussi réexpliquer à chacun la manière dont il faut partager la chaussée. Tout ceci sera expliqué à travers une campagne à destination du plus grand nombre.

*- Est-il possible de mettre en place des espaces sécurisés au niveau des métros, pour garer son vélo et être certain de le retrouver ensuite ?*

Réponse élus et services : Aujourd'hui une première expérimentation de consignes sécurisées pour vélos a vu le jour à Marengo. Nous engageons une réflexion sur ce type de service à mettre en place dans les parkings à vélo. Il sera bientôt possible de payer un abonnement pour garer son vélo en toute sécurité. Les parkings relais Tisséo sont au nombre de 9 sur le réseau.

*- Vos prévisions d'aménagement de pistes sont très pertinentes, mais il y a un problème récurrent de signalisation et d'entretien du bitume notamment route de Seysse.*

Réponse élus et services : Sur la route de Seysse les problèmes de revêtements sont régulièrement relayés au Pôle centre et deux pistes monodirectionnelles seront bientôt réalisées. Le revêtement sera également repris lors du REV 7. L'axe Bazerque est en projet d'aménagement, avec la création d'un couloir, afin d'y insérer les vélos. Des travaux seront programmés sur 2023 et 2024 afin d'améliorer cet axe.

*- Les personnes en horaires décalés sont obligées de prendre leurs véhicules, ne serait-il pas temps d'offrir un panel d'horaire plus important sur les transports en commun, notamment sur les bus ? Saint Simon est très mal desservi et il y a beaucoup de voitures.*

Réponse élus et services : La priorité est de donner plus de place au bus. Les lignes L4 et la L11 puis la L14 arrive bientôt et leur services commenceront à 5h se termineront à 0h30, ce qui répond à la demande d'extension d'amplitude. La L18 verra également son amplitude augmentée. L'offre doit être pertinente par rapport au ratio de personnes nécessitant une extension d'horaire.

Monsieur COGNARD clos la séance, remercie les participants et les invite à prendre le pot de l'amitié.